

CHEF DU SERVICE ADJOINT « DEVELOPPEMENT DURABLE »

Résidence administrative

Rémire-Montjoly

Statut

Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels sous quasi-statut de l'environnement (AFB), et par défaut, ouvert aux contractuels de niveau équivalent.

Missions

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef de service développement durable.

Le/La chef de service adjoint « développement durable » a en charge au sein de l'établissement public d'assister le chef de service dans la responsabilité des actions et interventions concernant le développement durable au sein du territoire du Parc amazonien de Guyane.

- Il/elle travaille en binôme avec le Chef de service, et assure l'intérim du service le cas échéant ;
- Il/elle assure spécifiquement la coordination et la mise en œuvre du Comité de Vie Locale et des réunions d'habitants : Il/elle prépare, organise et anime les activités et travaux de l'instance en concertation avec ses présidents. Il/elle en assure le secrétariat ;
- Il/elle pilote l'animation des sujets transversaux en matière de développement : ingénierie de la formation / renforcement de capacités, méthodologie et dispositifs d'insertion par l'activité économique, développement d'activités économiques, économie sociale et solidaire ;
- Il/elle contribue activement à l'animation interne de l'équipe développement du Parc amazonien, notamment par les synergies inter services et inter délégations ;
- Il/elle contribue à l'animation des partenariats de l'établissement dans le champ du développement durable et facilite la compréhension et l'accès du territoire aux partenaires compétents ;
- En cohérence avec la charte du parc, Il/elle appuie le chef de service dans l'élaboration du programme d'appui de l'Etablissement au développement durable (agriculture, forêt, artisanat, tourisme, amélioration du cadre de vie, programmes d'appui au développement économique et emploi) et de sa mise en œuvre sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane, en étroite collaboration notamment avec les communes et les délégations ;
- Il/elle appuie le chef de service dans la préparation, l'engagement, le suivi et l'évaluation d'un programme annuel de développement local, composé de projets, études, actions et interventions dans ces différents domaines et en assure le suivi tant sur le plan budgétaire, que technique et partenarial ;
- Il/elle appuie le chef de service dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la charte et de ses conventions d'application (notamment au moyen de l'outil EVA), l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éco-responsabilité ;
- Il/elle participe aux chantiers transversaux de l'établissement public, et notamment la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la charte, l'amélioration continue, les synergies patrimoines-développement, l'éducation à l'environnement et au développement durable,

En fonction du profil retenu, la répartition précise des missions entre chef de service et chef de service adjoint pourra être affinée.

Savoirs

- Connaissance confirmée des approches, institutions, outils et financements du développement local, de la concertation territoriale et du développement durable, notamment à travers la mobilisation des fonds d'ajustement structurel européens ;
- Expérience confirmée dans l'animation et la mise en œuvre de démarches de concertation sur des thématiques complexes, du montage et du pilotage de projets, notamment de développement économique, les filières, en particulier avec les collectivités territoriales, le monde associatifs, les administrations déconcentrées ;

- Expérience appréciée dans deux au moins des domaines suivants : programmation budgétaire, ingénierie de la formation / renforcement de capacités, méthodologie et dispositifs d'insertion par l'activité économique, développement d'activités économiques, économie sociale et solidaire ;
- Expérience confirmée d'appui aux démarches participatives au service du développement local
- Une formation de niveau BAC+5 est souhaitée (développement local, aménagement du territoire ou environnement), de même qu'une expérience de 5 années au service du développement, en Guyane ou dans des contextes comparables ;
- La connaissance du fonctionnement et de la culture des parcs nationaux « nouvelle génération » serait un avantage important, de même qu'une expérience dans la mise en œuvre de processus de concertation complexes en contexte interculturel ;
- La connaissance du territoire du parc amazonien, de ses populations, du contexte socio-économique et des principaux acteurs de l'appui au développement en Guyane serait un avantage apprécié.

Savoir-faire et savoir-être

- Sens du dialogue, de l'écoute active et de la co-construction avec les partenaires du Parc, les acteurs socio-économiques, les habitants et leurs représentants, les élus et les équipes de l'Etablissement ;
- Capacité de management intermédiaire, d'animation fonctionnelle en mode projet, d'animation de réseaux d'acteurs partenariaux, d'entraînement et qualités humaines;
- Maîtrise parfaite du cycle d'un projet, des processus et outils de la concertation et de la participation citoyenne ;
- Esprit de synthèse, rigueur et structure, capacité de priorisation, capacité à construire des stratégies opérationnelles, conduites d'opérations concomitantes et respect des échéances, qualités rédactionnelles, y compris vers le grand public ;
- Capacité à travailler de manière transversale, décloisonnée, partagée et concertée avec d'autres services et de multiples partenaires externes ;
- Intérêt fort pour les communes du territoire du Parc, leurs problématiques de développement durable, et l'élaboration de solutions adaptées dans un contexte multiculturel et d'économie souvent informelle ;
- Mobile et disponible pour des déplacements réguliers sur les délégations territoriales du parc (déplacements de plusieurs jours, par moyens terrestres, aériens et fluviaux. Nuitées en hamac).

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Echéance de recrutement : 1^{er} février 2019 au plus tard

Date limite de candidature : 4 janvier 2019

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Arnaud ANSELIN – Directeur par intérim du Parc amazonien de Guyane

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - RRRH - 1 rue Lederson - 97354 Rémire Montjoly
recrutements@guyane-parcnational.fr

Avec copie à : M. DESCOMBES – Chef du service développement durable
matthieu.descombes@guyane-parcnational.fr

Renseignements : M. DESCOMBES – Chef du service développement durable
matthieu.descombes@guyane-parcnational.fr